



Syndicat National des Enseignements
du Second degré

Créteil

3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 ARCUEIL cedex
Tél 08 11 11 03 83
Fax 01 41 24 80 61
E-mail s3cre@snes.edu

Affectation des stagiaires 2013-2014

Pendant les vacances, cette fiche syndicale est à renvoyer **impérativement** par mail (stagiaires@creteil.snes.edu) pour que nos militants puissent la consulter.

VOUS ALLEZ ETRE AFFECTE-E A LA RENTREE 2013 et pour votre année de stage, dans l'Académie de Créteil.

- ✓ la saisie des vœux sera ouverte du 23 juillet 12h00 au 30 juillet 12h00 sur le site académique;
- ✓ vous devez saisir jusqu'à six vœux, mais vous ne pouvez choisir que des vœux larges : département ou groupement de communes (tableau à télécharger sur notre site ici : <http://www.creteil.snes.edu/article2942>) ; vous pouvez consulter la liste des supports stagiaires sur le site du SNES Créteil ; cette liste étant susceptible d'évoluer, elle sera mise à jour début juillet ;
- ✓ le Rectorat annonce qu'il procédera aux affectations dès le 31 juillet. Le Rectorat attribue 1 point aux candidats mariés ou pacsés et 1 point par enfant. Les candidats sont affectés en fonction de leur situation familiale, de leurs vœux et en fonction de l'adresse de résidence ;
- ✓ les affectations seront communiquées sur le site du Rectorat à partir du 31 juillet ;
- ✓ Remplissez la fiche syndicale récapitulant votre situation administrative et familiale, elle nous permettra de connaître votre situation en cas de difficulté dans votre affectation. Vos coordonnées nous permettront par ailleurs de communiquer avec vous régulièrement, notamment par mel.
- ✓ Pour les lauréats des concours réservés, la procédure sera différente : les services sont « partis des vœux exprimés comme non-titulaires », et le travail de la DPE « a été regardé et observé par les IPR ». Cela signifie que les lauréats du réservé n'ont pas de nouveaux vœux à formuler en tant que stagiaire, et qu'ils seront affectés sur des supports qui ne figurent pas dans la liste des supports stagiaires. Nous vous invitons cependant à faire connaître vos souhaits auprès de vos IPR, et à nous contacter pour toute difficulté. Remplissez la fiche syndicale au verso pour que nous puissions vous tenir informé.

CONSULTEZ REGULIEREMENT notre site internet (www.creteil.snes.edu) : nous publierons toute nouvelle information très rapidement.

Les militant-e-s du SNES Créteil seront autant que possible à votre disposition pour vous renseigner pendant l'été : contactez-les par mel à l'adresse stagiaires@creteil.snes.edu, ou par téléphone au 06.95.47.01.40 **N'HESITEZ PAS** à laisser un message en laissant vos coordonnées pour vous rappeler.

**Les militant-e-s du SNES seront à vos côtés lors des
journées d'accueil des 26, 28, 29 et 30 août 2013.
Casse-croûte syndical le 26 août**



Syndicat National des Enseignements du Second degré

Créteil

3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 ARCUEIL cedex
Tél 08 11 11 03 83
Fax 01 41 24 80 61
E-mail s3cre@snes.edu

Affectation des stagiaires 2013-2014

Nom, Prénom

Discipline

Adresse

Téléphone

Adresse électronique

certifié-e agrégé-e CPE

LAURÉAT DU CONCOURS RÉSERVÉ

VOEUX FORMULES

1.
2.
3.
4.
5.
6.

ELEMENTS DE BAREME

Situation familiale

célibataire marié-e pacsé-e enfant(s) :

Éléments susceptibles d'expliquer vos choix

.....
.....
.....
.....
.....

Important : Autorisation CNIL

J'accepte de fournir au Snes, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snes de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Snes 46 Avenue d'Ivry - 75647 Paris cedex 13, ou à ma section académique.

Date, Signature